



## Réunion Aménagement du Temps de Travail Le 27 février 2014

La direction a convoqué les organisations syndicales dans le cadre de l'aménagement du temps de travail.

### **La CGT a fait les propositions suivantes :**

- **Congés payés** : 4 semaines consécutives de congés payés avec une date formelle des congés payés,
- **VSD/SD** : Définir la date des congés payés,
- **Ponts du 1<sup>er</sup>, 8 et 29 mai** : Ne pas tenir compte d'un pourcentage d'absentéisme,
- **Travail en août** : Exclusivement sur la base du volontariat sans remplir un formulaire mentionnant que les salariés renoncent aux jours supplémentaires dans le cadre du fractionnement des congés payés,
- **15 août** : A disposition du salarié,
- **Sortie anticipée** : 2h de sortie anticipée à l'ensemble des salariés lors de leur départ en congés payés,
- **Journée de solidarité** : Paiement de la journée de solidarité sans que celle-ci soit travaillée afin de la positionner sur un pont du mois de mai,
- **Cas particuliers** : Prise en compte des cas particuliers concernant des salariés qui auraient réservé une location en dehors de la période du congé principal,

La direction indique qu'elle n'est pas, à ce jour, en mesure de donner des réponses à l'ensemble de nos revendications mais précise que **la date des congés payés est fixée le lundi 28 juillet pour une date de reprise le mardi 26 août** (15 août positionné le lundi 25 août). Pour les salariés en VSD/SD, le dernier week-end travaillé sera celui du 25 au 27 juillet avec une reprise le 29 et 30 août.

Prochaine réunion le 6 mars à 10h.

**La CGT**